

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 mai 2024

Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le 17/05/24

ID : 026-212601249-20240514-DEL_2024_033-DE



Le quatorze mai deux mille vingt-quatre le conseil municipal de la commune d'Etoile-sur-Rhône, dûment convoqué en date du 06 mai 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CHAZAL, Le Maire

PRESENTS (17) : Françoise CHAZAL, Yoann DURIF, Florence CHAREYRON, Yves PERNOT, Anne-Marie DUBOIS, Daniel IMBERT, Christiane PERALDE, Odile MOURIER, Marie-Claire FAURE, Christian BERNARD, Nathalie DUCROS, Jean-Christophe CHASTANG, Fabrice GIRAUDEAU, Valérie LECLERE, Anne KLEINHENY, Adrien CHAPIGNAC, Marcel DATIN.

Absents ayant donné pouvoir (7) : Carine COURTIAL pouvoir à Jean-Christophe CHASTANG, Christophe LAVIGNE pouvoir à Adrien CHAPIGNAC, Christian SALENDRES pouvoir à Yves PERNOT, Pierric PAUL pouvoir à Daniel IMBERT, Françoise DELAMONTAGNE pouvoir à Odile MOURIER, Christine JARGEAT pouvoir à Marie-Claire FAURE, Isabelle LEO pouvoir à Christian BERNARD.

Absents (3) : Emilien TERRAS, Cécile MVOGO, Marc VALLA.
Mme Anne-Marie DUBOIS est désignée secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal de la séance du 19 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 27

DEL-2024-033 BILAN FONCIER 2023

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés collectivités locales,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu le code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L2241-1 ;

Considérant que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée, agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

CESSIONS :

parcelles	surface en m ²	adresse	date dél	n° dél	avis Domaines	date acte	Prix en €
AK 1103	10	Rue de Lesseps	22/06/22	DEL 2022-056	27/04/2022	17/04/2023	850
ZX 250	70	Route des Pécolets	22/06/2022	DEL-2022-055	27/04/2022	04/12/2023	5 950

ACQUISITION :

parcelles	surface en m ²	adresse	date dél	n° dél	avis Domaines	date acte	Prix en €
ZA 71 et ZA 30	10 600m ² + 3490 m ²	Rivecourt Nord	28/03/2023	DEL-2023-027		20/10/2023	19 000
ZB 45	3790 m ²	Rivecourt Sud	28/03/2023	DEL-2023-026		04/07/2023	3 790

CREATION DE SERVITUDE :

parcelles	surface en m ²	adresse	date dél	n° dél	avis Domaines	date acte	Prix en €
ZY 151 423	12447	Chemin de l'Arzailler	15/11/2021	DEL-2023-117		26/01/2023	30 000

Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le 17/05/24

Berser
Levraut

ID : 026-212601249-20240514-DEL_2024_033-DE

Après en avoir délibéré

Le conseil Municipal décide à l'unanimité

- **D'ENTERINER** le bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2023

La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun 38 022 GRENOBLE, ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal.

ETOILE SUR RHONE

Le 15 mai 2024

Le Maire

Françoise CHAZAL

